

**1991**

- Au printemps, inauguration de la nouvelle salle à manger agrandie pendant l'hiver.
- Le 8 août, assemblée spéciale des actionnaires pour l'adoption du règlement #8 relatif à la continuation de l'existence de la compagnie sous la Partie 1A.

**1993**

- En août, dans le cadre du 30ième anniversaire, un tournoi spécial pour membres et invités est organisé, 300 joueurs participent à l'événement.

**1994**

- En mars, un système informatisé est implanté pour les réservations de départ.
- En août, un plan quinquennal est à l'étude pour l'amélioration du terrain.

**1995**

- En janvier, afin de recruter de nouveaux membres, le droit d'entrée est aboli.
- En juillet, tenue du tournoi Omnium American Express pour les Professionnels.

**1996**

- En juin, travaux au trou #17: agrandissement du vert.
- En août, tenue de la Coupe American Express regroupant plusieurs Professionnels.
- En août, construction d'un deuxième vert de pratique.
- En novembre, travaux au trou #6: agrandissement du vert et relocalisation du tertre de départ.
- En novembre, Paul Ferron prend sa retraite après 21 ans de service à titre de gérant général. En fait Paul a travaillé plus de 25 ans pour le club, mais à d'autres fonctions avant de devenir gérant général.

**1997**

- Au trou no. 2, le vert est agrandi et un arbre est remplacé par une grande fosse de sable à droite du vert.
- Une fosse de sable est ajoutée à droite du vert du trou no. 4
- Le vert du trou no. 7 est rénové et agrandi.
- Un grand arbre est remplacé par une fosse de sable à droite du vert du trou no. 12.
- Un investissement majeur est réalisé pour acquérir l'équipement nécessaire à l'entretien du terrain.
- Le club reprend à son compte la gestion des voiturettes électriques confié au professionnel depuis quelques années.

**1998**

- En janvier, embauche de Mario Morency, qui devient le quatrième Professionnel du Club.

**1999**

- En novembre:
  - Daniel Potvin devient directeur des opérations et surintendant.
  - L'exploitation de la cuisine, du bar et de la cantine est attribuée à Jacques Bélisle, à titre de concessionnaire (Resto bar du golf).
- La boutique de golf est exploitée par Mario Morency, à titre de concessionnaire.